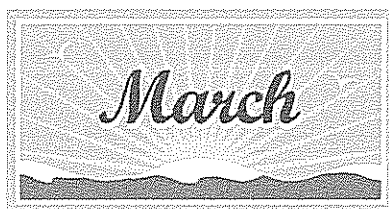
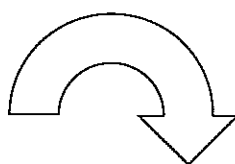


S
E
N
E
C
E
N
C
E
S
E
N
C
O
N
S
E
I
M
U
N
I
C
I
P
A
L

Compte-rendu



**Compte-rendu
du 24 Mars 2011**

Étaient présents : M.HUBERT Jean-Paul, MM. Alain FURON, Raymond ESNAULT, adjoints, MM.JUGE Didier, DESCHOOLMEESTER Denis, MARAIS Jean-Claude, CABALLERO Christelle, BEUVIER Pascal, MOISE Tania, TORCHE Thierry, FROMONT Nathalie, JULIEN Laure, BERNIER Yves, MATTE Gérard, Conseillers Municipaux.
Absent excusé : Mme Valérie GROUHEL - procuration à M.BERNIER Yves -

Il n'a pas été fait d'observations sur le précédent compte-rendu.

Approbation du compte administratif 2010

Réuni sous la présidence de M. Alain FURON, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2010 dressé par M. Jean-Paul HUBERT, Maire.

Approbation du compte de gestion 2010

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2010 arrêté par le receveur municipal

Affectation des résultats de l'exercice 2010

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de :

- en section d'investissement (c/1068)	93.906,60€
- en section d'exploitation (R002)	357.446,06€

Vote du Budget Primitif 2011

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les crédits de la façon suivante :

Section d'investissement

Dépenses : 934.354€

Recettes : 934.354€

Le dossier du permis de construire de la salle polyvalente sera déposé en mairie semaine prochaine ainsi que le dossier de consultation des entreprises.

Section d'exploitation

Dépenses : 1.059.746€

Recettes : 1.059.746€

Un avis favorable est donnée à la proposition de la société 1fo'graph de Ste Sabine sur Longève pour une visite virtuelle du site internet avec 3 panoramas pour un montant de 450€. (imputation comptable c/6237)

Voirie classement et déclassement des voies communales

Par délibération du 01 février 2011, M. le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal de procéder au classement et déclassement de la voirie communale. L'enquête publique s'est déroulée du 21 février au 09 mars 2011 inclus. Après délibération, considérant la nécessité de faire aboutir ce dossier et au vu de l'avis favorable du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal décide le nouveau classement de la voirie communale et donne tout pouvoir à M. le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires et signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Assainissement Délégation de Service Public Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Afin de donner suite à la consultation engagée dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à la délégation de service public du service assainissement, et suite à l'ouverture des offres par les membres de la commission d'ouverture des plis, le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet Gétudes Consultants de la Roche Sur Yon a été retenu pour un montant de 5.000€ HT.

Comptes Rendus

Réunions

Le Conseil Municipal prend connaissance des comptes-rendus des réunions de la Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois en date du 11 février 2011 et du SMIRGEOMES en date du 28 janvier 2011

Rapport

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme prévisionnel d'utilisation du by-calcel fabriqué par les papeteries du Bourray pour la campagne d'épandage du printemps 2011.

Droit de Préemption Urbain

Sur proposition des membres de la commission communale « Urbanisme Environnement – Cadre de Vie », le Conseil

Municipal décide de ne pas user du Droit de Prémption Urbain sur les parcelles cadastrées Section A n° 790 et 634.

Dates à retenir

Le Conseil Municipal prend acte des dates

- du 24 avril 2011

- * 11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe
- * 11 h 30 : Vin d'honneur au Café Le Pin de Sucre chez M. LEGEARD

- du 08 mai 2011

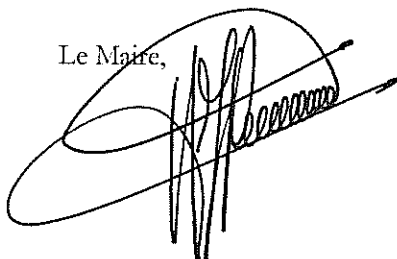
- * 10 h 45 : Rassemblement à la mairie, pour le défilé traditionnel accompagné de la Société Musicale et des Sapeurs-Pompiers du Breil, en présence des Anciens Combattants
- * 11 h 00 : Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe
- * 12 h 00 : Vin d'honneur au café le Pin de Sucre chez M. LEGEARD

Contrat Enfance Jeunesse – avenant –

En raison des résultats d'un sondage auprès des familles utilisatrices du service enfance-jeunesse, le Conseil Municipal accepte de modifier le contrat enfance-jeunesse en développant une semaine supplémentaire sur l'accueil de loisirs des petites vacances à c/ de 2011, autorise le Maire à signer l'avenant correspondant et confie la gestion de cette action à l'association Familles Rurales.

Séance levée à 21 heures 30.

Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'Le Maire,'. The signature is highly cursive and appears to be a personal name, possibly 'M. Legéard'.